

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi vingt-huit septembre et à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué en date du vingt septembre deux mille dix-sept en réunion ordinaire, s'est réuni dans la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Madame Béatrice L'ÉCUYER, Maire, qui déclare la séance ouverte à 20 H.

Étaient présents : Béatrice L'ÉCUYER, Alain BOUSSARD, Bruno GUILLIER, Christiane ROUSSEL, Pascal DROGUEUX, Martine FRICK, Max GRANDISSON, Anne POTEAU.

Absent(s) excusé(s) : Ludovic BOURDIN, Isabelle LARMURIER, Marie-Christine LEGESNE, Kévin MACÉ.

Absent(s) non excusé(s) : Éric MEKKAKIA.

Pouvoir(s) : Ludovic BOURDIN à Béatrice L'ÉCUYER.

Conformément aux règles établies, Madame Anne POTEAU est nommée secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la réunion du 27 juillet 2017, a été adopté à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Un point ajouté et deux points retirés à l'ordre du jour :

Madame le Maire demande à pouvoir ajouter un point et d'en retirer deux à l'ordre du jour. Pour l'ajout, il s'agit de l'avenant n° 2 aux travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier rue de la Mairie. Pour les retraits, il s'agit de la mise en place du droit de préemption et de la demande de DETR 2018 mise en accessibilité de la ruelle à Flot. Accord de l'ensemble des membres présents pour ajouter un point et en supprimer deux autres.

Avenant n°1 aux travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier rue de la mairie :

Madame le Maire expose aux conseillers, que lors du commencement des travaux, l'Entreprise Admiral Eagle Construction, a constaté le très mauvais état de la toiture du bâtiment côté des logements. Le total des travaux supplémentaires s'élève à 54 348 € T.T.C., une moins-value (sur ce qui a déjà été chiffré au marché) de 19 950 € T.T.C. est à déduire, ce qui donne un solde

résiduel pour l'avenant n° 1 de 34 392 € T.T.C. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 1 aux travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier rue de la Mairie, d'un montant T.T.C. de 34.392 €.

Décisions modificatives n° 3 M14 :

Suite à une annulation de titre sur l'année 2016 et à une erreur d'imputation sur le budget primitif, il convient d'ajuster les comptes suivants :

Dépenses fonctionnement

- Compte 022 dépenses imprévues	-	2.000,00
- Compte 673 titres annulés (sur exercices antérieurs)	+	2.000,00

Dépenses d'investissement

- Compte 2804112/040 (sub d'équip) bâtiments et installations	-	6.750,00
- Compte 2804182/040 (sub d'équip) bâtiments et installations	-	12.169,98
- Compte 28041511/040 (sub d'équip) biens mobiliers matériel	-	3.465,42
- Compte 198/040 neutralisations amortissements sub d'équip	+	22.385,40

Recettes d'investissement

- Compte 2804112/040 (sub d'équip) bâtiments et installations	+	6.750,00
- Compte 2804182/040 (sub d'équip) bâtiments et installations	+	12.169,98
- Compte 28041511/040(sub d'équip) biens mobiliers matériel	+	3.465,42
- Compte 198/040 neutralisations amortissements sub d'équip	-	22.385,40

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, adopte l'application des décisions modificatives n° 3 M14.

Convention avec le Centre de Gestion 77 mise en œuvre des prestations du service pôle carrières :

Considérant que les prestations proposées ci-dessous par le Centre de Gestion correspondent selon les besoins de la commune ;

Prestation « avancement d'échelon » : forfait annuel

Collectivités de 1 à 20 agents 30,00 €

Prestation « avancement de grade » : forfait annuel

Collectivités de 1 à 20 agents 30,00 €

Prestation « assurance chômage » : forfait par dossier instruit

Etude d'une demande de droits à l'indemnisation	130,00 €
Etude d'un dossier complexe	200,00 €
Révision d'un dossier déjà instruit	20,00 €
Etude réglementaire chômage	70,00 €

Prestation « ateliers du statut » : forfait par participant

Au CDG session pédagogique d'une demi-journée	130,00 €
session pédagogique d'une journée	260,00 €
En intra session pédagogique d'une demi-journée	150,00 €
Session pédagogique d'une journée	300,00 €

Prestation « examen du dossier individuel et accompagnement projets RH »

Taux horaire d'intervention	40,00 €
-----------------------------	---------

Prestation « ateliers retraite : montage dossiers et réglementation » forfait par participant

Au CDG session pédagogique d'une demi-journée	70,00 €
session pédagogique d'une journée	140,00 €
En intra session pédagogique d'une demi-journée	90,00 €
Session pédagogique d'une journée	180,00 €

Prestation « ateliers retraite : utilisation des applications informatiques de la CNRACL » : forfait par participant

Session pédagogique d'une demi-journée	80,00 €
Session pédagogique d'une journée	160,00 €

Prestation accompagnement individualisé

Taux horaire d'intervention	35,00 €
-----------------------------	---------

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'adhérer aux prestations ci-dessus selon les besoins de la collectivité et d'inscrire les dépenses correspondantes au budget.

Modification du règlement pour la location de la salle polyvalente ajout chèque forfait ménage :

Afin de sensibiliser un peu plus les personnes qui louent la salle polyvalente pour qu'ils la rendent propre et rangée, il serait judicieux de demander en plus du chèque de caution de 1 000 €, un autre chèque de caution de 80 €, qui ne serait pas restitué en cas de non-respect des consignes de propreté et de rangement de la salle. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, valide la proposition du chèque de caution de 80 € pour la propreté et rangement de la salle après les locations, avec une non-restitution en cas de non-respect des consignes.

Ajout du point à l'ordre du jour initial :**Avenant n° 2 aux travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier rue de la Mairie :**

Concernant les travaux de toiture côté du commerce, après réflexion de la commission bâtiment, il est proposé, afin d'avoir une harmonie avec le côté des

logements, de procéder au changement des tuiles. Pour rappel côté des logements se sont des tuiles plates et côté du commerce se sont des tuiles mécaniques. Ceci permettra également de procéder à l'isolation de la toiture. A notre demande, l'Entreprise Admiral Eagle Construction, nous a établi un devis. Le total des travaux supplémentaires s'élève à 31 302 € T.T.C., une moins-value (sur ce qui a déjà été chiffré au marché) de 11 352 € T.T.C. est à déduire, ce qui donne un solde résiduel pour l'avenant n° 2 de 19 950 € T.T.C. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n° 2 aux travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier rue de la Mairie, d'un montant T.T.C. de 19 950 €.

Affaires diverses :

Questions diverses :

Madame Béatrice L'ÉCUYER propose que les prochaines dates des conseils municipaux ne soient plus figées au dernier jeudi de chaque mois. Les réunions pourraient se faire le troisième ou quatrième jeudi de chaque mois. Accord des membres présents.

Elle donne lecture du compte rendu que lui a transmis Monsieur Ludovic BOURDIN, concernant les mini olympiades qui se sont déroulées à Fontenay-Trésigny le 24 septembre dernier. Environ 120 participants. Journée dynamique et appréciée de tous. En 2018, c'est la commune du Plessis-Feu-Aussoux qui organisera ces mini olympiades.

Elle informe les conseillers que les vœux de la commune du Plessis-Feu-Aussoux auront lieu le vendredi 22 décembre 2017 à 19 heures.

Monsieur Bruno GUILLIER informe que lors de la réunion du Syndicat de la Visandre, une demande a été faite au Président, pour faire établir un devis pour le nettoyage du tronçon de la Visandre dans le centre bourg.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Béatrice L'ÉCUYER lève la séance à 21 h 00.

Délibéré en séance les jour, mois, an susdits et ont signé au registre les membres présents.

NOMS	PRÉNOMS	POUVOIRS	SIGNATURES
L'ÉCUYER	Béatrice		
BOUSSARD	Alain		
GUILLIER	Bruno		
ROUSSEL	Christiane		
BOURDIN	Ludovic	B. L'ÉCUYER	
MACÉ	Kévin	Absent	
DROGUEUX	Pascal		
LEGESNE	Marie-Christine	Absente	
GRANDISSON	Max		
FRICK	Martine		
MEKKAKIA	Éric	Absent	
POTEAU	Anne		
LARMURIER	Isabelle	Absente	